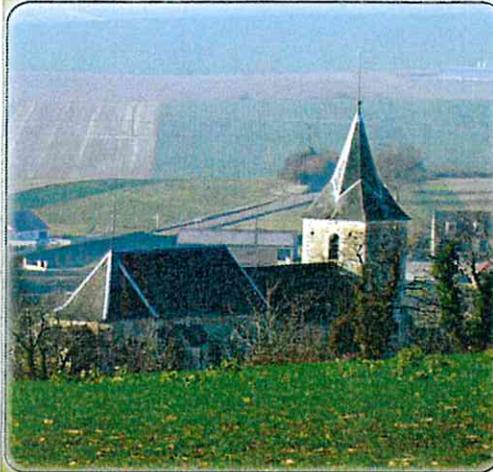
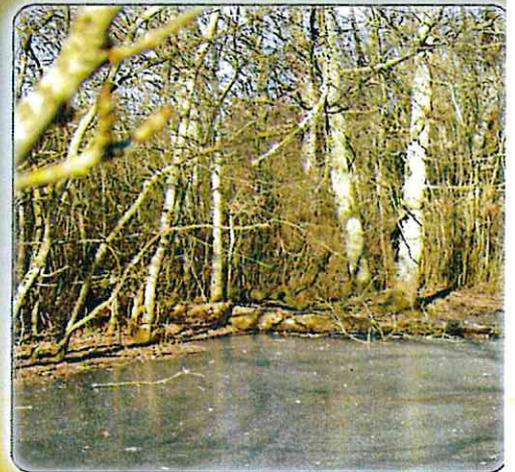


**Du côté de**



**Bellechaume**



**Bulletin municipal  
N°8 Mars 2012**

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi : de 10h à 12h  
Mardi : de 17h à 18h  
Vendredi : de 14h à 19h  
Tél : 03.86.43.14.82  
[mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)

### Ramassage des déchets recyclables

(sacs disponibles gratuitement en mairie)  
Tous les déchets recyclables sont ramassés dans le même sac  
Avril : 05/04 et 19/04  
Mai : 03/05 et 14/05 et 31/05  
Juin : 14/06 et 28/06  
Juillet : 12/07 et 26/07  
Août : 09/08  
Septembre : 06/09 et 20/09

### Report du ramassage des ordures ménagères des jours fériés

Jeudi 17/05 reporté au samedi 19/05  
Jeudi 01/11 reporté au samedi 03/11

### Horaires d'ouverture de la déchèterie à Briennon (Route de Saint-Florentin)

Ordures, déchets verts, appareils électriques, ferrailles, huiles, et pots de peinture  
Pneus encombrants (plus de ramassage au porte à porte)  
Lundi, mercredi, vendredi : 14h-19h  
Samedi : 9h-12h/14h-19h

### Gendarmerie de Migennes (av. Jean Jaures) - tél 03 86 80 11 17

Permanences d'accueil du public  
Lundi au samedi : 8h - 12h et de 14h à 18h30  
Dimanche : 9h-12h et de 15h à 18h

### NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Association d'aides à domicile (ADMR Briennon) : Tél 03 86 56 10 84  
Assistante sociale  
Melle KAADI au 03 86 92 03 00  
Repas livrés à domicile  
CCAS de Briennon tél : 03 86 56 09 40

### CALENDRIER DES FETES COMMUNALES

#### 21/04 : soirée Disco (Amicale des Enfants)

13/07 : Faux de la St Jean (Pain plats)  
13/07 : Soirée du Feu d'artifice  
14/07 : Fête nationale  
22/07 : Vide greniers (Club des Loisirs)  
19/08 : Stock cars (Amis de Bellechaume)  
30/09 : Repas du Club des loisirs

### TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2012

#### Location de la salle des fêtes

Pour les résidents du village

- 100 € le WE (du vendredi soir au dimanche soir)
- 150 € pour 1 journée

Pour les non résidents du village

- 250 € le WE
- 205 € pour 1 journée

Caution : 250 € - Réservation auprès de Mme Gomez au 03 86 43 11 49

#### Concessions cimetière

30 ans : 120 € / pépinière : 295 € / case columbarium : 792 €

#### Eau potable

M<sup>3</sup> : 0,75 € / Abonnement : 25 €

### Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex - Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME - [mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)  
Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Septembre 2012.

## Sommaire

INFOS PRATIQUES ...	2
EDITORIAL.....	3
ACTUALITE .....	4
INTERCOMMUNALITE	
La filière recyclage du plastique.....	5
ZOOM SUR	
■ Les maçons du village.....	6-7
ALBUM	
PHOTOS.....	8
LE PETIT CAHIER DES ASSOCIATIONS.....	9-11
HISTOIRE DU VILLAGE	
Le recensement à Bellechaume .....	12
ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES	
.....	13
ANNONCES.....	14
A RETENIR.....	15
ETAT CIVIL.....	15
CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS.....	16



Après un hiver rigoureux et sans neige nous sommes heureux de vous présenter notre petit journal de printemps.

Cette année sera chargée en événements surtout nationaux avec les élections présidentielles et législatives. Ce sera un changement pour notre canton puisque nous serons rattachés à la 2<sup>ème</sup> circonscription « Avallon-Tonnerre », alors que nous étions rattachés jusqu'alors à la 3<sup>ème</sup>, « Sens ». Le canton de Briennon était encerclé par les cantons de Saint-Florentin et Migennes qui eux étaient dans la 2<sup>ème</sup>. Ce rattachement sert aussi à répartir la population des circonscriptions.

Enfin, nous verrons peut-être notre entrée en communauté de communes avec SEIGNELAY. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet il y a eu suffisamment de polémiques avec la Préfecture et les différentes communes des cantons.

Fin 2012, début 2013 verra le lancement de notre assainissement avec la commune de CHAMPLOST puisque nous avons fait le choix de faire la station d'épuration en commun avec les hameaux de Prunelles et de Vachy.

Même si vous ne voyez rien sur le terrain, le chantier se prépare en mairie avec les différents services (Equipement, Agence de l'eau, mairie de CHAMPLOST). Les appels d'offre sont lancés pour le choix du maître d'œuvre. Le choix d'un bureau d'études chargé de suivre les travaux doit se faire pour la mi-avril.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, nous avons pris du retard pour l'aménagement du terrain près de la boulangerie. J'espère tout simplement qu'avec les beaux jours, les travaux vont reprendre et que nous arriverons à faire quelque chose de correct.

Il me reste à vous souhaiter un bon été, pas trop sec si possible pour éviter les restrictions d'arrosage, en profitant des différentes animations proposées sur la commune.

Bonne lecture à tous.

L. DELMOTTE  
Maire de Bellechaume

**Eglise désormais accessible**

Après la mairie et la salle des fêtes, c'est désormais l'église qui est accessible aux personnes à mobilité réduite. La commune a fait réaliser et installer par son agent technique des rampes d'accès permettant aux fauteuils roulant d'entrer et de circuler dans l'église par le même cheminement que les personnes valides.



Accès par le porche



Accès au cœur par l'allée centrale

**Nouvelles surfaces créées ou aménagées désormais taxées**

Entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2012, la Taxe d'aménagement a été instaurée par le Conseil municipal au taux de 1% ( x 660€/m<sup>2</sup>) sur toute nouvelle surface de plancher créée ou aménagée sur la commune (sauf secteur chemin d'Avrolles où la taxe est fixée à 5% pour financer l'extension des réseaux de voirie desservant les futures constructions). Renseignements en mairie.

**Un container pour recycler vos vêtements**

Installé face à la salle des fêtes, ce container vous permet désormais de déposer au profit de l'association RELAIS tous vos vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie en bon état dont vous n'avez plus l'usage.



**Budget 2012 : Des prévisions prudentes**

Côté commune, outre l'achèvement des projets en cours (aire de loisirs près de la boulangerie), peu de nouveaux projets sont envisagés pour cette année du fait d'une baisse des subventions mais également d'une baisse prévisible des recettes fiscales, conjoncture oblige. La commission des finances n'a pour autant pas préconisé d'augmenter les taxes locales qui restent inchangées depuis 2 ans. L'achat de petits équipements est prévu (four, 2<sup>ème</sup> cuve à fioul à la salle des fêtes, saleuse) ainsi que quelques travaux d'entretien (bateau devant la caserne, mise aux normes des aérations pour les logements communaux). Pour les plus gros aménagements, des arbitrages restent à faire lors du prochain conseil municipal : réalisation d'une aire de basket de 48 m<sup>2</sup> sur l'aire de jeux (en réduction du boulodrome), isolation de la salle des fêtes, remplacement du toit en verrière du lavoir.



Réalisation d'un accès handicapés derrière la mairie réalisé en 2011 par les Ets MANSANTI TP, Electrophone (électricité) et JC MARTINEAU (ici sur la photo)

Aménagement d'un vestiaire à la caserne en 2011 par L'E MORIN



Côté eau et assainissement: un nouvel appel d'offres pour retenir le bureau d'études qui suivra les travaux est en cours (le précédent ayant dû être annulé du fait du rajout des 2 hameaux de Champlost à notre projet de station d'épuration).

Après la perception en 2011, c'est la gendarmerie de Briennon qui fermera ses portes au 1<sup>er</sup> avril 2012. Faites connaître votre opposition à la disparition de ce service de proximité indispensable à la population, en signant la pétition qui circule dans le canton. A Bellechaume, des exemplaires sont disponibles à la boulangerie et en mairie

## INTERCOMMUNALITE... INTERCOMMUNALITE.. INT

### Que devient le plastique que vous jetez dans les sacs de tri sélectif ?

En octobre le SIVU du Sud de la Forêt d'Othe a organisé une journée de visite d'usine de recyclage dans le secteur de Beaune. Nos déchets plastiques sont essentiellement envoyés vers ces usines. Quelques habitants de Bellechaume ont participé à cette journée sympathique et instructive.

VALORPLAST est une Société anonyme dont la mission est d'apporter aux collectivités locales, la garantie que leurs bouteilles et flacons plastiques seront repris et recyclés. Les délégués régionaux de VALORPLAST assurent la formation au tri et au conditionnement des plastiques, expliquent les procédures d'enlèvement, aident à l'optimisation des chargements et assurent le suivi de qualité des produits.

### Que deviennent les emballages plastiques mis dans le sac jaune ?

VALORPLAST récupère les emballages plastiques que vous avez triés (produits alimentaires, produits d'hygiène, produits d'entretien) pour les expédier dans les usines de recyclage.

Les bouteilles et flacons sont triés en 3 catégories (clair/foncé/translucide) et mis en balles pour le transport. Après le transport, les usines de régénération transforment les bouteilles et flacons en paillettes et granulés. Les industries de la plasturgie ou du textile utilisent les paillettes ou les granulés pour fabriquer des produits semi-finis (fibres pour polaires, préforme – début d'une bouteille de soda ...) ou des objets (siège auto, arrosoirs, flacons, bouteilles pièces auto ...).

### ARTENIUS à Beaune

C'est un site de recyclage qui a une capacité de production de préformes pour les bouteilles de jus de fruits. Pré-formes qui sont ensuite expédiées dans d'autres usines pour être soufflées et remplies de soda ou jus de fruit. La stratégie de l'usine ARTENIUS est de commercialiser des emballages 100% recyclable par un procédé de recyclage « Supercycle ».

Chaque balle de plastique est lavée, triée automatiquement puis manuellement, et ensuite par divers procédés, ce plastique est transformé en paillettes pour fabriquer les préformes.



Chaîne de tri automatisée qui trie les paillettes et granules.



Pré-formes destinées à être retransformées en bouteilles

Exemples de produits réalisés avec le plastique recyclé



### QUELQUES CHIFFRES :

Valorplast compte aujourd'hui 20 usines de recyclage en Europe dont 13 en France. En 2011 la capacité de régénération était de 350 000 t. Le taux de recyclage des emballages plastiques est de 21 %.

Seulement 1 bouteille sur 2 est recyclée.

- 33% du recyclage est utilisé pour les fibres (polaires, couettes etc ...)

- 20% pour des bouteilles et flacons.

1 tonne de bouteilles et flacons plastiques génère :

- 750 kg de paillette pour recyclage

- 40 kg de bouchons (matière revalorisée)

- 100 kg de déchets de tri, paillettes métalliques (matière revalorisée)

- 200 kg de sciures et boues (revalorisation énergétique et matière)

Si chacun d'entre nous trie un petit peu plus ... le recyclage sera encore plus important ...

Martine DELMOTTE

**Pour la maçonnerie, la rénovation de toiture et le carrelage : 2 maçons sont à votre disposition au village**

**Jean-Claude MARTINEAU**

*L'entreprise de maçonnerie MARTINEAU existe à BELLECHAUME depuis 1936, Jean-Claude -après une formation de carreleur mosaïste- a pris la suite de son père en 1977 après 3 ans de travail en commun.*

**L'entreprise Martineau a-t-elle travaillé dans chaque maison de ce village ?**

Non pas toutes mais pratiquement c'est vrai quand on y pense, en tous cas pour les plus anciennes. Je sais pour la plupart quand elles ont été refaites - par mon père ou par moi. Cette bonne connaissance des particularités des maisons du village me permet de trouver des solutions adaptées pour les rénover ou pour les modifier, j'assure en quelque sorte un genre de Service Après Vente local. Et il y a de quoi faire, mon activité se situe sur Bellechaume et ses alentours dans un rayon de 10 km.



*L'entreprise Jean-Claude MARTINEAU (à gauche) au complet*

**Quels autres atouts avez-vous apporté à votre entreprise?**

Je reste un artisan qui travaille avec 2 ouvriers, et je suis capable aujourd'hui grâce à l'acquisition de matériels comme mon chariot élévateur maniscopique ou mon tractopelle de mener à bien des chantiers plus importants, des travaux situés en hauteur, du terrassement ou des travaux publics. Cela m'arrive souvent de travailler pour la commune pour l'ouverture de chaussée ou sur des chantiers plus compliqués. Comme par exemple la réparation en 2007 de la voie souterraine datant du 19<sup>ème</sup> siècle qui achemine l'eau depuis le captage de la source jusqu'à la station de pompage. Pas simple de maçonner un mur avec de l'eau qui coule dessus en continu. Le plus drôle c'est que c'est mon père qui - 50 ans avant lorsqu'il a lui-même consolidé l'ouvrage - m'a laissé une astuce technique pour contourner cette contrainte. Je l'ai découvert sur place.

**Comment voyez-vous l'avenir ?**

Je ne pense pas que l'entreprise restera familiale quand je prendrai ma retraite, 75 ans d'activité en 2 générations, c'est pas mal je crois ! Alors si l'entreprise n'avait pas de repreneur je trouverais bien sûr cela dommage que la tradition de faire travailler des artisans du village sur les maisons qu'ils connaissent bien se perde. Les maisons de Bellechaume sont son histoire, elles constituent son patrimoine. Savoir les entretenir, mettre en valeur leur beauté d'origine, c'est un savoir faire qu'il est important de préserver. Cependant l'entreprise MARTINEAU a encore quelques années à travailler, comme le dit le slogan des artisans de France, notre petite entreprise ne connaît pas la crise.

---

**Jean-Claude MARTINEAU 19 rue du Charmoy 89210 BELLECHAUME – Tél : 03 86 43 12 86**

## Sarl MORIN Dominique

*Carreleur de formation, Dominique MORIN a créé son entreprise à Bellechaume en 1982 avec pour premier salarié son propre père, André, ouvrier maçon, qui lui a transmis son savoir.*

### Comment décriez-vous votre métier ?

C'est un métier où l'on n'est jamais vraiment en repos. Quand la journée est finie, il y a les devis à faire, les clients à rappeler, samedis et dimanche compris. Mais je ne crois pas que je pourrais faire autre chose, être son propre patron, garder la maîtrise sur son travail, ça me correspond bien. La seule chose qui me manque un peu c'est de pouvoir transmettre mes connaissances, former les autres. Mais c'est ce que je vais faire cette année avec une personne en reconversion, en l'occurrence une femme, que j'ai recrutée en CDI et que je vais complètement former sur 2 ans. Elle complètera



*D. MORIN (au centre) avec ses 2 ouvriers*

l'équipe qui compte déjà un ouvrier, et qui sera bientôt augmentée par un autre recrutement pour assurer mon carnet de commandes. C'est important pour garder sa clientèle de pouvoir répondre rapidement aux demandes des clients, de ne pas trop se disperser. La meilleure publicité reste la satisfaction des gens pour qui j'ai travaillé.

### Justement quel type de chantiers réalisez-vous ?

Tous travaux de rénovation dans la maison et en toiture, du gros œuvre au second œuvre. Il y a plusieurs maisons dans le village, notamment des résidences secondaires, que j'ai entièrement aménagées à partir de simples granges. Je sais parfois aussi jouer le rôle de coordonnateur des travaux en devenant l'intermédiaire entre le client et d'autres artisans pour réunir tous les corps de métiers nécessaires à une rénovation (plomberie, électricité).

Je travaille surtout pour des particuliers, dans un rayon de 30km autour de Bellechaume, mais j'accepte également quelques chantiers pour des entreprises comme la Maison de retraite Saint Loup à Briennon, depuis des années l'APEIS à Joigny ou bien encore la construction complète d'un cabinet vétérinaire en banlieue parisienne... dont la propriétaire en résidence secondaire à Bellechaume connaît notre travail.

### Comment voyez-vous l'avenir ?

Continuer. Il y a assez de travail pour m'occuper encore longtemps. Après la baisse d'activité en 2009, ça a l'air de repartir et tout en restant prudent dans les investissements je mise sur l'avenir avec l'embauche des 2 personnes dont je vous ai parlé et le renouvellement du matériel. La population du village s'est pas mal renouvelée ces dernières années et même si les gens se débrouillent de plus en plus par eux-mêmes grâce aux progrès dans les matériaux, ils savent qu'il vaut mieux faire appel à des professionnels sérieux pour certains travaux importants.

**Entreprise Dominique MORIN – 7 bis rue Jean Moulin 89210 BELLECHAUME**  
**Tél : 03 86 43 12 43 - mail : morin.DOMINIQUE89@gmail.com**

ALBUM PHOTOS... ALBUM PHOTOS... ALBUM PHOTO



Défilé du carnaval du 17 mars 2012



Après-midi crêpes 14 mars 2012

Vœux du Maire 18 janvier 2012



Goûter des anciens  
11 décembre 2011



Quête de bonbons par  
d'effrayants petits monstres  
de Bellechaume  
A l'occasion d'Halloween  
2011



Spectacle  
de danses  
internationales  
Goûter de  
Noël  
10/12/11



Immolation de M. Carnaval - 17 mars 2012



Usépiades à St Florentin le 16 mars 2012



Randonnée sur le chemin des Epoisses - 11  
septembre 2011



Réparation de fuite sur le réseau d'eau potable  
rue du Pr Ramon



Destruction d'un nid de frelons  
au cimetière par les pompiers

Séance de  
badminton  
à la salle  
des fêtes  
mars 2012  
(école  
multisports)



## Le petit cahier des associations

**L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)**

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

**LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)**

Pdte : Thérèse DELMOTTE 03 86 43 15 61

**LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73**

**L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)**

Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

**L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Richard GALLIMARD 06 18 62 69 01**

**LA BONNE IMPRESSION – Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52**

**L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24**

### L'amicale des pompiers



L'amicale vous remercie pour l'accueil qui nous a été réservé, lors de notre passage de fin d'année pour les calendriers et nous nous excusons si nous avons oublié quelques maisons, malgré plusieurs passages.

Lors de notre démarche, nous avons fait un sondage auprès de vous pour l'achat groupé de détecteurs de fumée qui sera obligatoire dans tous les foyers en 2013.

Si vous avez été oublié lors de ce sondage, il n'est pas trop tard, car il suffit de prendre contact avec M. CHALMEAU Didier, chef de corps du C.P.I de BELLECHAUME au 03 86 43 11 19. Cet achat groupé est organisé par l'U.D.S.P.Y (Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Yonne) et 1 € par détecteur ira aux orphelins des pompiers.

Les sapeurs et moi-même remerciant Monsieur le Maire ainsi que tous les conseillers pour la rénovation de notre vestiaire, car depuis l'arrivée de nos deux sapeurs féminin (Valérie et Isabelle), il a fallu se mettre aux normes ce qui a entraîné quelques travaux. Une partie est prise en charge par la commune et l'autre par l'Amicale. Je remercie tous les sapeurs pompiers ainsi que leurs enfants pour l'aide apportée au bon déroulement des opérations.

Je vous rappelle que les Feux de la St Jean auront lieu le samedi 16 Juin à partir de 20h30 à la salle des fêtes et nous serons aussi présents les 13 et 14 Juillet pour l'animation et le feu d'artifice.

LE PRÉSIDENT

## L'amicale des enfants de Bellechaume

Le spectacle de Noël nous a fait voyager à travers le monde : marches écossaises, danses brésiliennes, visite du Père Noël et distribution de cadeaux pour les enfants sages (de 0 à 7 ans). Un grand coup de chapeau à Nathalie, pour nos beaux chapeaux ;- ) et à toute l'équipe qui a confectionné les costumes des danseurs.



Avec l'arrivée du printemps, Carnaval !! Cette année, sans une goutte de pluie ;- ) Il s'en est fallu de peu que notre beau M. Carnaval prenne l'eau ... Le comble, pour un pêcheur !!

Merci à tous ceux qui ont préparé, encadré cette manifestation et permis à tous les enfants de passer une belle après-midi. Merci aux mamans pour les gâteaux du goûter, merci aux 2 Stéphane, Nicolas, Jeannot et Jacky, sans qui M. Carnaval n'aurait pu être fabriqué, promené et ... brûlé ! Merci enfin à toutes celles et ceux qui ont ouvert leur porte aux enfants. **C'est pour eux que ce carnaval existe depuis tant d'années, merci de nous aider par votre accueil à faire vivre cette belle tradition, qui rythme la vie de votre village.**

### La soirée Disco, victime de son succès !!

Avant même l'affichage, les inscriptions sont d'ores et déjà arrêtées ... c'est complet !! Devant l'affluence des demandes, une 2ème soirée sera peut-être organisée, nous vous tiendrons bien sûr au courant de la date. Par contre, **la date est arrêtée pour la sortie Astérix : c'est pour le dimanche 13 Mai.** Les enfants concernés par ce voyage seront bientôt prévenus par des invitations mises dans leurs boîtes aux lettres. Bon début de printemps à tous.

Magali MONIOT

## Les Amis de Bellechaume : Un nouveau président prêt pour l'organisation du Stocks Cars 2012



Stock cars de Bellechaume - édition 2009

« Bonjour à tous,

Le 05 décembre 2011, j'ai pris la présidence de l'association « les Amis de Bellechaume », qui a été dirigée par Louis DELMOTTE pendant 10 ans et Charles CHALMEAU environ 30 ans.

Ma tâche sera difficile pour arriver à égaler ces personnages importants de notre village.

Mon arrivée n'est pas de tout repos, car comme l'a annoncé Monsieur le Maire lors de ses vœux, il y aura bien un Stock-car à Brienon, prévue le 13 mai.

Il faudra donc nous retrousser les manches pour faire une bonne publicité dans les alentours de Bellechaume afin d'attirer un maximum de personnes.

Je rappelle que notre association a pour but de sponsoriser les amicales et associations de notre commune, la seule chose que l'on demande en retour, c'est un petit coup de main lors de notre manifestation du dimanche 19 Août et aussi pour la publicité.

Le bureau et moi-même comptons sur vous et vous remercions d'avance. A bientôt »

LE PRÉSIDENT

## Les brèves du Club des Loisirs

Après l'assemblée générale du mois de janvier qui a vu son nombre d'adhérents augmenter, le club des loisirs a planifié son année de rencontres.

Le 14 mars vous avez été invités à venir goûter nos Crêpes. Après-midi convivial, occasion de rencontre entre générations, les crêpes sont appréciées des enfants et permettent aux adultes de se retrouver pour bavarder, simplement être bien ensemble.

Fin mars 2012, nous visiterons MONTARGIS, avant un repas dansant au « Relais du Miel ».

Un probable voyage sera organisé fin juin vers le Jura et nous serons déjà en grands préparatifs pour le vide greniers du dimanche 22 juillet. J'espère que nous aurons un temps plus favorable qu'en 2011.

Dans l'avenir, marches, visite du Musée de Sens, visites d'artisans, les nuits Maillotines... Encouragement aux gymnastes et aux lecteurs (1).

Les lundis du mois de mai, auront lieu à la mairie de Bellechaume des réunions d'information sur la maladie d'Alzheimer, maladie cruelle qui touche une population de tout âge. Comprendre, écouter, accompagner, l'association France Alzheimer 89 sera là pour nous guider. Des affiches vous inviteront à ces rencontres.

Merci à vous tous pour votre participation aux activités proposées par le club.

Merci à Bernard, Geneviève, Didier, Gilberte, Michèle, Nicole, Chantal, André, Michel, sans leur dévouement, rien ne serait possible.

Thérèse DELMOTTE

(1) Les séances de gymnastique d'entretien se tiennent tous les lundis soir de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes (hors vacances scolaires), et le club de lecture se réunit tous les derniers vendredis du mois de 17h à 20h à la mairie (salle du club des loisirs).



Gaufres et crêpes étaient offertes aux petits et grands par les bénévoles du club des Loisirs

### Une auteure vient à la rencontre de ses lecteurs... à Bellechaume



A l'invitation des responsables du club de lecture, la romancière Patricia GAVOILLE est venue à Bellechaume le 25 septembre dernier parler de sa trilogie « Les tisserands des lumières » parue aux Editions Gunten. L'auditoire captivé a ainsi pu satisfaire toute sa curiosité quant au parcours d'un auteur depuis l'idée d'une histoire, ses recherches sur le sujet jusqu'à sa publication par un éditeur. Des échanges passionnants où l'écrivain a su faire partager sa passion

pour Voltaire et l'industrie traditionnelle tisserande d'Héricourt (Haute Saône) qui constitue un personnage à part entière de cette trilogie. Une séance de signature et un verre de l'amitié ont clos cette agréable rencontre à renouveler sans aucun doute devant la satisfaction générale.

### Bellechaume... tous comptes faits...

La fin de ce dernier recensement –auquel vous avez réservé un très bon accueil ce dont la municipalité tenait à vous remercier vivement - est l'occasion de vous faire découvrir un peu plus l'histoire de notre village, en retraçant ici l'évolution de sa population.

Si le recensement se modernise à chaque nouvelle échéance intégrant dans son questionnaire les évolutions de la société (PACS, familles monoparentales, mobilité des ménages, mode de chauffage), il résulte d'une très ancienne tradition française qui débute en 1801. Même s'il ne consistait à l'époque qu'en un simple questionnaire adressé exclusivement aux Maires, les questions étaient déjà bien pointues : « A quel âge se marie-t-on communément dans votre commune ? », « Combien y a-t-il d'hommes de toute espèce vivant de leur travail ? » ou encore « Y a-t-il des [foux] ou des imbéciles dans votre commune ? ». Parallèlement, un dénombrement était assuré tous les 5 ans répertoriant pour chaque commune tous les individus, leur âge et leur activité comme en attestent les listes nominatives conservées à la mairie de Bellechaume et remontant jusqu'en 1856 (1).

A l'image du reste du monde rural, on note que Bellechaume repasse petit à petit d'un lieu de résidences secondaires - déserté par les jeunes au profit des villes industrielles (années 60) – à un village « vivant » repeuplé de gens qui travaillent et de familles (le taux de natalité du village passe de 12 à 82/1000 hab entre 1968 et 2008) (cf graphique ci-dessous).



Population de Bellechaume de 1793 à 2006 - Source : <http://cassini.ehess.fr>

Mais la comparaison avec le Bellechaume d'avant-guerre s'arrête là. Ne serait-ce que lorsque l'on compare le taux d'activité : 60% en 1906 et seulement 30% en 2012 (le chômage et la retraite n'existaient pas et la durée de vie était divisée par 2). Mais l'observation du passé amène toujours à interroger le présent, et constater qu'en 1906, pour quasiment le même nombre d'habitants qu'aujourd'hui, 131 personnes (60% des actifs) travaillaient pour la population du village apportant sur place tous les services nécessaires au quotidien des habitants (la commune comptait notamment 60 propriétaires cultivateurs, 6 commerçants, 73 artisans dont 8 couturières, 7 maçons, 16 bûcherons et même 1 perruquier !), ça fait réfléchir... En 1999, ces « entrepreneurs » de proximité représentaient 15% de la population active de Bellechaume, en 2008 18,5%. Une tendance à la hausse qui se confirme avec le recensement de 2012. Qui sait ? Peut-être une solution locale à une crise internationale.

(1) consultables en mairie lors des prochaines journées du patrimoine et en ligne sur [www.yonne-archives.fr](http://www.yonne-archives.fr)

**Cet été, les artistes de Bellechaume vous ouvrent les portes de leurs ateliers**

En 2011 cette manifestation organisée, par le conseil général de l'Yonne pendant le WE du 15 août avait été relayée par les 2 artistes du village, qui reconduisent pour 2012.



Programme distribué début août dans vos boîtes aux lettres

**Frédérique DANSE, 2 rue Pierre Curie**

Artiste graveur et exploratrice typo-graphique comme elle aime à se définir exposera ses créations et sa papeterie d'art à cette occasion. La visite de son atelier où sont organisées tout au long de l'année des séances d'initiation à la gravure (sur réservation) sera l'occasion de vous y essayer ou de demander une démonstration.

<http://www.tourisme-yonne.com/fr/je-recherche/la-bonne-impression>

**Marius RECH, 11 rue Sachot**

Cette année, ses visiteurs pourront découvrir plus largement les deux facettes de cet artiste à la fois peintre et créateur de marionnettes (il accompagne une troupe professionnelle depuis plusieurs années) avec la présentation d'un petit spectacle de 15 minutes proposé chaque jour pendant le Week-end.

**Stages Atelier De Noël (ADN) : transmission des savoir-faire artisanaux pour tous niveaux 14-15 avril « Marqueterie-Vitrail »**

Prix : 100 euros marqueterie / 120 euros vitrail

Renseignements Tél : 06 43 27 12 49

mail : [associationdenoel@gmail.com](mailto:associationdenoel@gmail.com)

Site internet : [www.fermedenoel.com](http://www.fermedenoel.com)

**Le Yoga, nouvelle activité dans le secteur**

Depuis la rentrée 2011, Anne-Marie GUIBERT-BODIN, diplômée de la FF de Hatha Yoga, vous propose des cours

Lundi 18h15-19h45 MIGENNES (Salle des sports)

Mardi 18h30-20h LAROCHE ST CYDROINE

(salle polyvalente). Coût annuel 274 euros

(licence et cotisation assurance comprises).

Payable en 3 fois. Tél 06 07 10 99 07

Mail : [yoga-yonne@orange.fr](mailto:yoga-yonne@orange.fr)

**Journées du Patrimoine 2012**

L'édition 2011 fut une belle réussite avec plus de 100 visiteurs à la mairie de Bellechaume et nous remercions ceux qui y ont contribué par la richesse de leurs contributions (merci particulièrement à B. GOUDON, A. GOUDON, M. DUCROS, JC BOURGEOIS, JP PAILLERY, JP DELESTRE). L'expérience sera donc renouvelée en 2012 les 15 et 16 septembre. Tous vos trésors cachés (photos, objets, documents) seront les bienvenus. A vos greniers.



Journées du patrimoine 2011 à Bellechaume

**L'école de musique intercommunale du Briennonnais : programme des concerts**

Samedi 31/03 – concert de Musiques actuelles -

Seignelay (salle de la mairie) - 18h / Mercredi

04/04 – concert de Guitare /Epineau (salle des fêtes) - 19h / Dimanche 15/04 – concert de

Musiques actuelles - Esonn (salle des fêtes) – 11h

/ Vendredi 1<sup>er</sup>/06 – concert de Piano - Bassou

(église) – 18h30 / WE du 1<sup>er</sup> au 03/06 – Tremplin

Rock + concert Musiques actuelles - Brienon

(camping) – 18h30 / Vendredi 29/06 – Chorale

avec orchestre - Brienon (salle des fêtes) – 18h



Concert de la Ste Cécile par l'harmonie Brienon / Migennes à l'église de Champlostle 23/11/11

**ATTENTION**

**les chenilles processionnaires sont de retour à Bellechaume. Repérez ce type de cocon dans vos sapins**



Outre des dégâts sur les arbres colonisés, ce type de chenilles extrêmement urticantes peuvent causer en cas de contact des réactions cutanées très fortes et des affections oculaires chez les personnes et les animaux, surtout en période de « processions » (février-mai) lorsqu'elles descendent le long des troncs pour s'enfouir au sol. Nous invitons les propriétaires concernés à prendre rapidement les mesures nécessaires. Pour connaître les coordonnées de sociétés spécialisées dans le traitement de ces insectes ou avoir des renseignements supplémentaires, contactez le FREDON Bourgogne au 03 86 34 61 07.

**COMMANDE GROUPEE DE FIOUL POUR LA RENTREE**

Inscrivez vous par mail [mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr) ou par tél 03 86 43 14 82 avant le 01/09/2012  
En fonction des quantités regroupées, un prix vous sera proposé avant commande ferme.

**La boucherie JEANDOT (Brienon) livre désormais à domicile**

Livraison possible les mercredis et samedis à partir de 15€ de commande.  
Coût : 4 € pour Bellechaume  
Passez votre commande au 03 86 56 11 18



**A compter du 23/04/12 et pour environ 3 semaines**

La sté Solys recrute des personnes pour assurer la distribution des annuaires de Pages Jaunes à Bellechaume et dans les communes voisines.

Vous devez

- avoir le permis et un véhicule personnel en bon état
- bien connaître la commune où vous résidez et éventuellement les communes voisines
- être joignable chaque jour sur un téléphone fixe ou portable

Appelez le 04 37 49 64 86 ou inscrivez vous sur [www.solys.org](http://www.solys.org)

**URGENT**

**A louer**

**Logement communal  
T2 sur 2 niveaux**

**jardin privatif, chauffage électrique  
2 ch., SDB, WC séparatifs  
cuisine-salle à manger, cour fermée  
pour stationnement véhicule**

**Loyer mensuel 414 € CC**

Visites / dépôt dossier de candidature :  
Contactez la mairie  
au 03 86 43 14 82 ou par mail  
[mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)

## A RETENIR.... A RETENIR .... A RETENIR .... A RETENIR.... A RET

### **Transport scolaire**

Pensez à déposer avant l'été vos demandes de cartes scolaires pour toutes les nouvelles inscriptions, les redoublements et les changements d'établissement (entrée en CP, 6<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup>, LP).

### **Renouvellement de vos cartes d'identité et de vos passeports**

Pensez à vérifier les dates d'expiration de vos cartes d'identité bien avant vos vacances à l'étranger : en été, les délais s'allongent...

Les demandes de passeport sont à déposer en mairie de Migennes, Joigny, St Florentin, Sens ou Auxerre.

### **Elections : mode d'emploi**

Cette année tous les électeurs inscrits recevront une nouvelle carte électorale tout début avril. L'unique bureau de vote pour la commune reste situé à la mairie.

Les procurations sont à établir à la gendarmerie (voir horaires p. 2) sur présentation d'une pièce d'identité du demandeur. La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Le mandataire ne peut accepter qu'une seule procuration par scrutin.

Les personnes malades qui ne pourraient se déplacer à la gendarmerie doivent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire.

### **Organisation de cérémonies religieuses**

Depuis septembre, notre village est sous la responsabilité des Pères Raynal et Tavernier (St Florentin). Pour les baptêmes, mariages et cours de catéchisme, adressez-vous à la Paroisse de Briennon au 03 86 56 14 89. Pour les funérailles, contactez Mme ARFEUX (Bellechaume) au 03 86 43 18 66 qui -avec vous- décidera des lieux, jour et heure de la cérémonie.

Dates des messes dans le secteur consultables sur <http://egliseinfo.catholique.fr>

### **Nids de guêpes, frelons : appelez la mairie**

Nous vous rappelons que la commune prend désormais à sa charge ce service par les pompiers volontaires de Bellechaume.

### **Relevé des compteurs d'eau**

Pensez à dégager l'accès de vos compteurs d'eau à partir de fin août pour faciliter le relevé annuel. Merci de prendre RDV en mairie en cas d'absence prévue à cette période.

### **Conseils d'architecte gratuit et indépendant**

Rénover, construire, transformer ou agrandir... le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne (CAUE 89), partenaire du Conseil général, vous aide gratuitement et sans aucune intention commerciale dans tous vos projets de travaux. Par téléphone ou sur rendez-vous, vous serez conseillés sur des solutions techniques, les nouveaux matériaux, les démarches administratives à entreprendre, la réglementation. CAUE 89 (AUXERRE) Tél : 03 86 72 87 19 - [contact@caue89.fr](mailto:contact@caue89.fr).

### **L'agriculture recrute et forme les demandeurs d'emploi**

Une reconversion dans le secteur agricole vous tente ? Le dispositif Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles (ADEMA) peut vous intéresser : 1 mois de formation financé pour vous faire découvrir ces métiers et vous accompagner dans un parcours qualifiant.

Contactez l'AREFA au 03 86 49 48 16

mail : [france.lahutte@fdsea89.fr](mailto:france.lahutte@fdsea89.fr) ou consulter leur site internet : [www.fafsea.com/adema](http://www.fafsea.com/adema)

### **Le regroupement foncier forestier subventionné par le Conseil général de l'Yonne**

Pour toute acquisition d'une parcelle boisée inférieure à 1 ha attenante à son propre bois, 80% des frais de notaire et de géomètre sont pris en charge. Rens. au 03 86 72 89 89

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

**Bienvenu au nouveau né** : Louise GLOWACKI née le 23 novembre 2011.

**Une pensée pour ceux qui nous ont quitté** : Jacqueline FOURTET décédée le 15/10/2011 (82 ans), Jacinto GOMEZ décédé le 31/12/2011 (71 ans), Marcelle DELAGNEAU décédée le 24/01/2012 (96 ans), Monique CHALMEAU décédée le 06/03/12 (76 ans).

### **Théâtre**

#### **PROGRAMMATION DU THEATRE PERCHE (Brienon)**

Tél : 0386430336 mail : letheatreperche@ville-brienon.fr

#### **Avril**

**Dimanche 01/04** : « Mariage Haute couture » à 15h00 par la Cie du Carillon. Théâtre. 8 €

**Mercredi 10/04** : « Flûte en cordes » à 19h00 par les écoles de musique du Florentinois et du Migennois - Gratuit

**Mercredi 18/04** : « La vie est courte » à 15h et 20h30 par Didier GRISELAIN. Spectacle musical. 8 €

#### **Mai**

**Samedi 05/05** : « Les dames du jeudi » à 20h30 par la Cie du Lavoir. Théâtre. 8 €

**Vendredi 11/05** : « La belle excentrique » à 20h30 par la Cie Musique à voir. Comédie musicale. 12 €

**Samedi 12/05** : « Sports et divertissement autour d'un piano » à 20h30 par l'association culturelle et d'études de Villechien. Spectacle musical et théâtral. 8 €

**Mercredi 16/05** : « A plusieurs voix » à 19h00 par les écoles de musique du Val d'Armançon. Gratuit.

**Samedi 19/05** : « Les jumeaux de Bergame. Cécile ou l'école des Pères » à 20h30 par la Cie du Pavé dans la mare. Théâtre. 12€.

#### **« NE COUPEZ PAS MES ARBRES » par La Cie Othe & Atre (Arces) Tournée printemps 2012**

comédie de William Douglas HOME adaptation de Marc-Gilbert SAUVAJON

**Samedi 31/03** (20h30) – SAINT-JULIEN DU SAULT (salle de spectacles) - **Dimanche 08 /04** (21h00)

et **lundi 09/04** (15h00) – ARCES (salle polyvalente) - **Samedi 14/04** (21h00) et **Dimanche 15/04**

(15h00) – VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE (salle Danton) - **Samedi 21/04** (21h00) – COULOURS (foyer rural)

#### **“PYJAMA POUR SIX” par la Cie du CARIBOU (Brienon)**

comédie en 2 actes de Marc CAMOLETTI – Salle des fêtes de Brienon

**Samedi 14/04** (20h45) – **Dimanche 15 avril** (15h00) – **Vendredi 27/04** (20h45) – **Samedi 28/04** (20h45)

#### **Vide greniers**

**08/04** POURRAIN

**22/04** NEUVY SAUTOUR

**29/04** BUTTEAUX

**29/04** VAUMORT

**06/05** MIGENNES

**20/05** CHICHERY

**28/05** MONETEAU

**17/06** VILLECHETIVE

**22/07** BELLECHAUME

**29/07** DIXMONT

**05/08** AILLANT S/ THOLON

**12/08** VOLGRE

**15/08** BRIENON (livres, cartes postales)

**19/08** ORMOY

#### **Animations**

**30/03 7<sup>ème</sup> Loto**

**BRIENON** 19h30 (salle des fêtes)

organisé par l'Ecole St Loup Tél 03 86 56 00 43

**31/03 1<sup>er</sup> salon d'astronomie dans l'Yonne**

**MIGENNES** (Salle Jean Ferrat) 10h-18h

organisé par l'association Astro Centre Yonne

**01/04 Portes Ouvertes Lavande de l'Yonne**

**CHICHERY** 10h-18h30 (salle des fêtes)

Distillation, déco, recettes. Entrée gratuite

**09/04 Grande chasse aux oeufs**

**BRIENON** (stade) 11h-11h45 inscrip : 03 86 43 03 36

**09/04 Randonnée du lundi de Pâques**

**LAROCHE ST CYDROINE** départ 9h salle polyvalente

Renseignements 03 86 80 44 13 ou 06 07 27 23 93

**21/04 Soirée Karaoké**

**BRIENON** (salle des tanneries) 20h. Entrée gratuite